



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°07

Réunion du : **Mercredi 11 octobre 2023 par présentiel et visio-conférence**

Animateur : M. AUVITU.

Présents : MME. GOFFAUX, MM. GORIN, LE CAVIL, ELLIBINIAN, THOMAS

Assiste : M. MATHIEU (C.D.)

Excusé : M. GUILLAUME (G.C.S.P.)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} RAPPEL :

27256740 - US BIEVRE CAPITALE / RED STAR DE CRETEIL 1 du 30/09/2023 (Samedi Matin Poule B)

CHAMPIONNAT SAMEDI MATIN

POULE A

27256445 - SCEAUX FC / ALORA OCDE FC du 07/10/2023

La Commission prend note du courrier de ALORA OCDE FC et enregistre le forfait de cette équipe.

La Commission donne match perdu par pénalité à ALORA OCDE FC pour en attribuer le gain à SCEAUX FC.

- SCEAUX FC : 3 pts / 5 buts

- ALORA OCDE FC : - 1 pt / 0 but

POULE B

552355 – CHENNEVIERES LES LOUVRES FC

La Commission prend note du nouveau courrier de CHENNEVIERES LOUVRES.
Elle confirme que l'horaire des rencontres à domicile (STADE BIANCOTTO) de cette équipe reste fixé à **09h15**.

27256746 - SUPERNOVA FC / CORMEILLAIS ASC du 07/10/2023

La Commission prend note du courrier de SUPERNOVA FC.

CHAMPIONNAT FRANCILIENS

POULE A

27257254 - ALFORTVILLE FC 1/ NUAMCES du 09/10/2023

La Commission prend note du courrier de NUAMCES et enregistre le forfait de cette équipe.
La Commission donne match perdu par pénalité à NUAMCES pour en attribuer le gain à ALFORTVILLE FC 1.

- ALFORTVILLE FC 1 : 3 pts / 5 buts
- NUAMCES : - 1 pt / 0 but

POULE B

27257416 - PANTHEON FC / BNPP ASC du 09/10/2023

La Commission prend note du courrier commun de PANTHEON et BNPP sur la non- disponibilité du terrain et s'excuse pour l'erreur de programmation. Cette rencontre est fixée au 23/10/2023 STADE SUZANNE LENGLEN N°1 à 19h00.

CHALLENGE JEAN VERBEKE

POULE A

541356 – CAP 12 AS

La Commission prend note du courrier de CAP 12 et confirme que l'horaire de début des rencontres à domicile est bien 21h00.

537133 – TROPICAL AC

La Commission indique que TROPICAL AC remplace le club exempt à compter du 16/10/2023 avec la rencontre 27257693 - TROPICAL AC / LES ARTILLEURS qui aura lieu au STADE DEJERINE à 20h30.

Matches en retard :

- 27257688 - CAP 12 AS / TROPICAL AC du 09/10/2023 est fixé au 23/10/2023 STADE MARYSE HILSZ 2 à 20h30
- 27257683 - TROPICAL AC / ALICE FOOT du 02/10/2023 est reporté à une date ultérieure

27257687 - LESARTILLEURS / TELECOM RECHERCHE du 09/10/2023

La Commission prend note du courrier de l'arbitre de la rencontre sur l'impossibilité de clôturer la FMI de la rencontre.

La Commission enregistre le résultat de la rencontre : 1 – 1.

En cas de non-fonctionnement de la FMI en fin de rencontre, la Commission rappelle la nécessité absolue de rédiger **une feuille de match papier**.

POULE B**27257791 - APSAP VILLE DE PARIS / ETUDIANTS DYNAMIQUES du 09/10/2023**

La Commission prend note du courrier de ETUDIANTS DYNAMIQUES.

Cette rencontre se déroulera le 23/10/2023 sur le terrain BOBIGNY N° 3 à 21h00.

CHAMPIONNAT SUPPORTERS

27256918 - RED STAR / LUXEMBOURG FC du 02/10/2023

La Commission prend note du courrier de LUXEMBOURG FC et enregistre le forfait de cette équipe.

La Commission donne match perdu par pénalité à LUXEMBOURG FC pour en attribuer le gain à RED STAR.

- RED STAR : 3 pts / 5 buts

- LUXEMBOURG FC : - 1 pt / 0 but

27256923 - JUNIA AC / RED STAR FC du 09/10/2023

La Commission prend note des échanges de courrier entre les deux équipes concernant l'inversion du lieu de la rencontre. Elle donne son accord à titre exceptionnel.

27256924 - LUXEMBOURG FC / SUPP. ST-ETIENNE du 09/10/2023

La Commission prend note du courrier de LUXEMBOURG FC et enregistre le forfait de cette équipe.

La Commission donne match perdu par pénalité à LUXEMBOURG FC pour en attribuer le gain à SUPP. ST-ETIENNE.

- LUXEMBOURG FC : - 1 pt / 0 but

- SUPP. ST-ETIENNE : 3 pts / 5 buts

CHAMPIONNAT FOOT A 7

848536 – SUPP. NICE

La Commission prend note du courrier de Supp. NICE

Prochaine réunion : mercredi 18 octobre 2023